

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 24 octobre 2023



Date de Convocation 17/10/2023	L'an deux mille vingt trois Le mardi 24 octobre à 18 heures 30 Le Conseil municipal,
Date d'affichage 17/10/2023	légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Nathalie THEBAULT, Maire Etaient présents : Béatrice KARPOFF – Caroline DUBOIS (<i>départ à 19h48</i>) – Ludovic FLEURY, adjoints - Nathalie ALMEIDA – Renaud FAVIER - Thierry DAVID – Jean-Pierre SPENNEL - Marie-José BOURILLON
En exercice	10
Présents	09
Votants	09
	Formant la majorité des membres en exercice Absents : David CASSAND

Mme Marie-José BOURILLON a été élue secrétaire

En préambule, Mme le Maire fait le point sur les sujets suivants :

- Rentrée scolaire : la classe de CE1-CE2 compte 21 élèves. Les travaux de création de toilette PMR sont terminés. Mise en place du plan Vigipirate renforcé par la pose de barrières et panneaux. Le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) a été réalisé. Pour information, le prestataire pour la fourniture des repas à la cantine sera Leroy traiteur à la rentrée des vacances de la Toussaint. Enfin, Mme le Maire a réalisé auprès des élèves la demi-journée de citoyenneté au cours de laquelle elle a présenté la cocarde de la république française, avec ensuite un débat sur le terrorisme.
- Concert GOSPEL : Mme Karpoff informe qu'il a été récolté la somme de 549 € pour une dépense de 800 €.
- Epicerie : les travaux d'aménagement sont en cours.
- Conférences ASEPTE : une vingtaine de personnes ont assisté à la conférence sur l'AVC et à celle sur l'équilibre. Mme Karpoff informe de la présence de 12 à 15 personnes lors des séances de gym le mercredi matin.
- Salle des Fêtes : les fenêtres ont été changées cet été.
- Terrain communal : le compromis de vente est en cours de rédaction chez le notaire.
- Beebliothèque : la 1^{ère} saison s'est très bien passée, l'interco a trouvé le projet très intéressant.
- Randonnée ASALF à la ferme : M. Fleury a trouvé très intéressante cette randonnée-conférence avec une approche géologique et hydrologique sur le chemin de la reine blanche.
- Rucher : M. Favier informe que des protections ont été mises en place suite à la présence de frelons asiatiques. Mme le Maire informe de l'action financière possible du Département. Il est convenu de réaliser une documentation à destination des habitants pour permettre à chacun de lutter contre ce fléau. La récolte de miel est en cours.
- Halloween : la soirée prévue le 31 octobre organisée par un prestataire extérieur est annulée faute de participants.
- Remboursement aux familles du coût du transport scolaire : en attente de retour de la liste des inscrits et sera effectif en novembre.
- Beebar : Mme le Maire a le plaisir d'informer le conseil que la commune a reçu le prix de l'animation saisonnière par la communauté de communes du Vexin Normand.
- Contrat de territoire : le projet de développement de la ferme des Gruchets a été validé dans le contrat de territoire. Il a été défini en plusieurs phases avec des subventions du département (20%) et de la Région (20%), reste à obtenir la subvention de l'Etat la DETR.
- SIEGE : Mme Almeida rend compte de la dernière réunion dont les sujets suivants ont été

abordés : accélération de la transition énergétique, augmentation des tarifs de rechargement en borne électrique entraînant une baisse de fréquentations. Mme le Maire informe que l'Etat demande aux communes de définir des zones d'accélération pour l'implantation d'énergies renouvelables d'ici à la fin de l'année.

APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2023 :

Le procès-verbal est adopté à la majorité. Ludovic FLEURY étant absent à cette réunion s'abstient.

ADHESION A L'UNION REGIONALE DES COLLECTIVITES FORESTIERES DE NORMANDIE :

M. Favier présente l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie ainsi que sa fédération nationale :

- Il fait état des actions et du rôle tenus par celle-ci pour la bonne défense des intérêts de la forêt et de la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt.
- Il expose l'intérêt pour la commune d'adhérer au réseau des communes forestières (Union Régionale et Fédération Nationale) pour toute question relevant de l'espace forestier et de la filière bois. **Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**
- Décide d'adhérer à l'Union Régionale des Collectivités Forestières ainsi qu'à la Fédération nationale et d'en respecter les statuts à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- De payer une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion (100 €).

ENCAISSEMENT DE CHEQUE D'ASSURANCE :

A la suite du cambriolage de la Mairie survenu le 17 juillet 2023, un devis avait été établi pour le remplacement de la fenêtre de la grande salle. Après étude du rapport d'expertise, notre assurance nous verse une indemnité de **1 645,16 €** qui fera l'objet de 2 versements distincts ;

Le conseil municipal accepte :

- le remboursement d'une 1^{ère} indemnité de **1 233,87 €** de notre assureur Groupama et le remboursement d'une seconde indemnité de **411,29 €**, sur présentation de la facture acquittée.

Départ de Caroline DUBOIS à 19h48

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2 :

Mme le Maire propose :

- À la suite d'une erreur lors de la reprise du reste à réaliser pour la facture du cabinet ABAC d'ajouter 1 128 €.
- D'établir un budget de 3 625 € pour l'aménagement de la future épicerie (900 € d'électricité et 2 725 € d'aménagement)
- D'ajuster le budget pour le portail de la Mairie de 618 € supplémentaire (réhausse de 20 cm)
- D'ajuster le budget pour l'installation de l'alarme pour 3 341 € correspondant à la protection de la Mairie, de l'église et d'un local de la salle des fêtes mais également à la protection incendie de ces bâtiments.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la décision modificative budgétaire n° 2.

APPROBATION DU PROJET DE PLANTATION A LA FERME DES GRUCHETS :

La commune a répondu à l'appel à projet pour l'opération 1 naissance 1 arbre menée par le Département de l'Eure en partenariat avec l'Office National des Forêts dans le cadre de notre politique de développement durable et de préservation de la biodiversité. Il s'agit de la création d'un îlot comestible par la plantation d'environ 200 plants sur 3 zones de la ferme des Gruchets durant l'automne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le schéma de plantation proposé.

Une visite sur site est prévue le mercredi 25 octobre au matin pour la réalisation des trous pour une plantation en décembre.

POINT SUR LA DEFENSE INCENDIE :

Projet de mise aux normes de la desserte incendie. Suite à l'évolution des diverses réglementations, les points d'eau naturels (Lévière) ne sont plus reconnus officiellement par le SDIS.

La réglementation départementale impose également un point de défense incendie à moins de 200 m pour les maisons construites après 2017. Afin d'assurer la sécurité de tous, Mme le Maire a demandé un audit pour l'ensemble des habitations. Il en ressort que 17 nouveaux points incendie seraient à créer et 12 points à réparer ou changer (bouche bloquée, problème de débit, point d'eau naturelle non reconnue...)

Ainsi Mme le Maire a engagé une étude de mise aux normes de notre réseau :

- 1 réunion avec le SAEP pour obtenir les plans réseau des canalisations avec leurs débits
- 1 réunion de travail avec Véolia sur audit de fonctionnement
- Elaboration d'une planification de mise aux normes.

POINT SUR LA MISE EN PLACE DE LA VIDEOPROTECTION :

Mme le Maire a reçu le référent pour la commune, le commandant de la brigade de gendarmerie de Gisors-Etrépagne.

Il souhaite rencontrer les élus et aborder le sujet du dispositif de participation citoyenne.

Il remettra alors le diagnostic vidéoprotection de la commune avec notamment un plan d'implantation des caméras. Une date est à convenir.

REFLEXION CHOIX SUR CHANGEMENT DU TOBOGGAN DEVANT L'ECOLE :

Mme le Maire informe à nouveau que le remplacement du toboggan de l'école doit être réalisé rapidement (2023-2024) et propose aux élus de faire des propositions. Elle propose également de réfléchir sur le remplacement du panneau d'information dans le jardin public qui est dans un état défectueux et ne permet plus un affichage réglementaire correct.

QUESTIONS DIVERSES :

-Incendie grange : Mme le Maire fait le point sur sa rencontre avec Franck Dechouy et son expert d'assurance. La responsabilité de l'employé de l'entreprise présent sur les lieux est établie mais demeure un problème d'assurance. Les riverains demandent la levée de l'arrêté municipal interdisant l'utilisation des sols. Des prélèvements et analyses doivent être réalisés par la police de l'environnement pour lever l'interdiction.

-Eau : Mme Karpoff informe qu'elle a été alertée par des habitants de Ste Austreberte d'une odeur nauséabonde de l'eau pendant 2 jours. L'information a été transmise à Hydra mais pas de retour.

-Ball Trap : la première réunion en Mairie a déjà eu lieu avec les différentes parties (septembre 2023). Le Ball Trap s'est engagé à réaliser des travaux (octobre 2023). Les riverains relancent sur les nuisances toujours très distinctes (novembre 2023). Mme le Maire propose une visite sur place.

La séance est levée à 21h00.